

OUVRONS FRONTIÈRES

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DES ASTI | JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2020 | N° 104



MARCHE NATIONALE
DES SANS-PAPIERS

ON MARCHE VERS L'ÉLYSÉE!

19 SEPT. – 17 OCT. 2020

À la Une **MONSIEUR LE PRÉSIDENT, NOUS MARCHONS.**

*Des quatre coins du pays,
pour l'égalité, nous marchons.*

Plusieurs centaines d'entre nous, sans-papiers en tête, vont traverser ce pays où nous vivons, venus du sud, du nord, de l'est et de l'ouest appuyés par la solidarité des habitantes et habitants sur les ronds-points, les routes, les places de nos villages, les quartiers de nos villes.

Et nous serons des dizaines de milliers à Paris, à leur arrivée, le samedi 17 octobre pour aller vers le palais de l'Élysée.

De toutes les villes du pays et des quartiers où nous vivons, ensemble, des écoles où nous envoyons nos enfants, des lieux où nous travaillons, nous allons marcher.

Nous marcherons en hommage à nos anciens et anciennes, ces hommes et femmes venus d'Algérie tué-e-s par centaines par la police un 17 Octobre 1961 alors qu'ils et elles marchaient pour la liberté.

Nous marcherons en hommage à nos milliers de frères et sœurs qui meurent chaque année sur les routes de la migration alors qu'ils et elles marchent avec l'espoir d'une vie meilleure et plus juste.

Sans-papiers en tête, nous marcherons avec nos centaines de collectifs de solidarité et de lutte, nos associations et nos syndicats, nos familles, nos amis et amies, nos voisins et voisines, nos collègues pour la régularisation de tous les sans-papiers.

Monsieur le président, nous ne marchons pas pour demander un cadeau ou implorer votre générosité. Nous savions

OUVRONS  FRONTIÈRES Bulletin bimestriel
d'information des ASTI

ÉDITÉ PAR LA *Fasti*

58, rue des Amandiers 75020 Paris
Tél. : 01 58 53 58 53 / Mail : coordination@fasti.org
Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/FASTI>

Une information à communiquer, un appel à manifestation à relayer ? Ce bulletin d'information est le vôtre. Envoyer un courriel à coordination@fasti.org.
Pour suivre l'activité de la Fasti en direct, inscrivez-vous sur la liste d'information en envoyant un mail à coordination@fasti.org.

Coordination rédaction : Fasti
Conception et mise en page : Ambre Bragard

depuis longtemps, avant même les milliards que vous distribuez actuellement, que la question des moyens n'était pas le problème. Nous marchons pour gagner l'égalité.

Nous vivons ici, ensemble, avec ou sans papiers. Et vous savez que l'absence de droits pour les sans-papiers et la précarité pour les demandeurs d'asile gangrèment

toute la société, favorisent le racisme, légitiment les contrôles au faciès et toutes les inégalités et attaques sociales. Nous marchons pour l'avenir.

En ces temps de crise sanitaire où vous faites appel à la responsabilité de chacune et chacun, nous prenons les nôtres en marchant dans le respect des règles sanitaires. Votre responsabilité est de fermer les centres de rétention, donner accès à des logements décents pour toutes et tous les sans-abris et les mal-logé-e-s et garantir les droits qui permettent d'assurer la protection de toutes et tous, au travail

comme dans la vie quotidienne, et l'accès égal à la santé. Nous marchons pour une société plus sûre pour toutes et tous.

Permettez-nous de vous rappeler que, pendant la crise sanitaire, de nombreux et nombreuses sans-papiers font partie des premières lignes, corvéables à merci et sur-exploités, sans droits et/ou perdant leur emploi sans chômage partiel.

Et nous marchons avec et pour cette jeunesse, ce futur que vous laissez à la rue, en proie à tous les trafics ou ces jeunes pour lesquels «reconnaissance de minorité» veut trop souvent dire solitude dans des

chambres d'hôtels insalubres, sans accès à l'école, attendant leur majorité pour être remis à la rue et aller grossir les rangs des sans-papiers.

Alors, monsieur le président, nous serons à votre porte le 17 octobre. Nous espérons qu'elle sera ouverte.

Monsieur le président, nous voulons l'égalité. Simplement l'égalité. Et vous ?

En l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le président, l'expression de toute notre détermination à lutter pour une société plus sûre, plus juste et égale. 🐾

Les participant-e-s de l'Acte 3 des sans-papiers

De Rennes, Lille, Marseille, Montpellier, Strasbourg à Paris à pieds

C'EST LA MARCHÉ DES SANS-PAPIERS

C'est parti! De ses quatre coins, les sans-papiers traversent la France, ses villes, villages, forêts, et campagnes, sur les trottoirs, au milieu de la chaussée, pour aller vers l'Elysée!

Ils et elles crient leur révolte et leurs revendications : régularisations de toutes et tous les sans-papiers, fermeture des CRA, un logement pour toutes et tous.

Cette marche historique trouve une solidarité dans tous les territoires traversés. Les habitant-e-s découvrent des femmes et des hommes dignes, courageux et courageuses, déterminé-e-s qui affrontent les kilomètres et les conditions météorologiques défavorables (la pluie n'est pas une bonne compagne de route!) pour demander simplement l'égalité des droits.

Les habitant-e-s de ces territoires découvrent des hommes et des femmes, premiers et premières de corvées en danger aussi loin des stéréotypes et des fausses idées inculquées méthodiquement par des lois, des discours publics.

Partout les sans-papiers trouvent encouragement et espoir.

La FASTI et les ASTI prennent toute leur place pour que cette marche réussisse. À Aix, Nîmes, Valence, Vienne, Chalon,



MARCHE DU 17 OCTOBRE À PARIS

Verdun, Dijon, Nantes, en région parisienne les militant-e-s des ASTI contribuent à la réussite de ce périple fait de courage, de détermination et d'espoir.

L'accueil solidaire et emprunt d'humanité qu'ont réservé les habitant-e-s aux marcheuses et aux marcheurs dans toutes leurs étapes et sur tous les axes est l'exemple que devrait suivre le gouvernement à la place de sa chasse aux sans-papiers.

Cette marche permet de vivifier aussi les réseaux militants. Des collectifs anciens se sont retrouvés, de nouveaux se sont constitués. Et en dépit d'un certain fatalisme, d'une certaine lassitude déterminée par

les difficultés de la période, une nouvelle dynamique est en train de naître en France.

Cette marche est historique aussi parce que pour la première fois les sans-papiers ont pris en main son organisation et contrairement à toutes idées reçues, les femmes sont en premières lignes. Dès le 30 mai elles/ils décident de sortir dans la rue, malgré les interdictions, dans Paris et d'autres grandes villes. Les manifestations ont été réitérées le 20 juin. Ce sont ces deux dates qui ont été l'étincelle et ont permis ce mouvement qui est déjà le départ d'une nouvelle saison d'espoir, de lutte et de victoires pour la régularisation de toutes et tous les sans-papiers. 🐾

La marche dans les Asti

Asti de Valence UNE ATMOSPHÈRE FESTIVE RÉCHAUFFAIT LA MÉTÉO

La Marche des Solidarités est arrivée à Valence dimanche 27 vers 16h 30, à Guilhaud-Granges plus précisément, où nous l'avons accueillie pour traverser le pont Mistral et manifester joyeusement malgré le temps maussade dans Valence. Les marcheuses et marcheurs étaient une cinquantaine ; avec notre cortège de soutien et d'accueil (ASTI Valence, la Cimade, ASTI Romans, Alda, LDH, Voies Libres, Mrap, Solidarité Langages, Pas d'enfant à la rue...), nous étions entre 150 et 200. Le Cortège était accompagné en musique par la

Batucafemmes et les percussions de Voies Libres Drôme.

Nous les avons ensuite covoiturés jusqu'à La Ruche Truk Muche, sur le plateau de Bourges-Valence, où ils ont planté leurs tentes sur un terrain de ferme chaleureusement mis à disposition. L'association La Parallèle, venue de Die avec son camion-cantine, les a restaurés pendant trois jours et nous ont régales ce soir-là d'un mafé savoureux. Chansons, musique, discussions, l'atmosphère festive réchauffait la météo!

Lundi matin, nous les avons covoiturés jusqu'à Pont de l'Isère, à 8 ou 9 km, afin qu'ils et elles aillent jusqu'à Saint-Valier. 🐾

Asti de Faverges

Plusieurs associations de solidarité, des partis politiques et des syndicats ont manifesté, ce vendredi 16 octobre, place de l'hôtel de ville à Chambéry. Ils ont dénoncé le « délit de solidarité » relancé par Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, et la vague « d'obligations de quitter le territoire français » tombée en Savoie. Et demander plus de places d'hébergement d'urgence dans le département. Thierry Repentin le nouveau maire de Chambéry a indiqué son soutien à cette marche, que la ville allait signer la charte de ville accueillante, qu'il lutterait contre les logements indécents et s'engagerait pour la construction d'hébergements d'accueil en citant Habitat Humanisme. La lettre à Macron du collectif national a été lue devant la mairie, puis les manifestant-e-s se sont rendus à pied jusqu'à la préfecture où la lettre du collectif départemental a été lue et sans retour de réponse du nouveau préfet à ce jour. Le collectif est dans l'attente d'une rencontre avec le préfet pour lui rendre compte de la situation urgente sur le département. Les mairies de Cognin, Bourget du lac, Barberaz étaient représentées à ce rassemblement. 🐾

Asti de Dijon UNE ÉTAPE RÉUSSIE DE LA MARCHÉ DES SANS-PAPIERS

SOS Refoulement a pu organiser une étape de la marche des solidarités entre Nuits-Saint-Georges et Dijon avec les Tanneries pour l'hébergement et l'association SolMiRé de Besançon pour le repas du soir. Les marcheurs

et marcheuses ont avalé-e-s les 22 km pour rejoindre Dijon avant une manifestation qui rassemblait en tout 250 personnes dans le centre-ville et devant la préfecture de Côte-d'Or dans une ambiance festive pour faire connaître leurs revendications. 🐾

Asti de Perpignan INTERDICTION DU RASSEMBLEMENT « BIENVENUE AUX MIGRANT-E-S EN CONFLENT »

On ne nous fera pas taire ! Le collectif Bienvenue aux migrants en Conflent appelait, dans le strict respect des mesures barrières, à un rassemblement le samedi 17 octobre sur le marché de Prades, en soutien à la marche des sans-papiers qui arrivera à Paris ce samedi et pour dire non aux politiques de non-accueil des migrants par l'Union européenne. Sous prétexte de crise sanitaire, la préfecture nous interdit cette initiative arguant que « le

marché des producteurs attire beaucoup de monde, une manifestation en plus n'est pas souhaitable ». Nous protestons énergiquement contre cette mesure d'interdiction disproportionnée au vu du contexte précis de la fréquentation du marché des producteurs le samedi matin à Prades et nous y voyons plutôt une utilisation de la crise sanitaire pour bafouer nos droits démocratiques à manifester librement nos opinions. Nous serons donc là. Ils et elles marchent vers Paris, nous ici déambulerons ! 🐾

ETATS GÉNÉRAUX DES MIGRATIONS DE SAVOIE
ACTE III : ON MARCHÉ VERS L'ELYSEE !
MARCHÉ NATIONALE DES SANS-PAPIERS
19 SEPT-17 OCT 2020

LE 16 OCTOBRE 2020 A CHAMBERY

REGULARISATION DES SANS-PAPIERS
FERMETURE DES CRA
LOGEMENT POUR TOUTES ET TOUS

LE 16 OCTOBRE NOUS MARCHERONS AVEC DAVID CHAMBERY

LE 17 OCTOBRE, LES CONFÉDÉRÉS FERMERONT SON PAYS

APPEL GÉNÉRAL PAR LES ORGANISATIONS SOUTIENNES

La marche dans les Asti

Asti d'Elbeuf et Petit-Quevilly

Après les mobilisations nationales pour la défense des droits des sans-papiers, les 30 mai et 20 juin derniers, une grande marche nationale des sans-papiers est organisée pour refuser l'inégalité des droits aux prétextes de la nationalité, de l'origine et de la couleur de peau. Considérant l'importance de cette action, l'ASTI d'Elbeuf, l'ASTI de Petit-Quevilly et les EGM de Rouen ont souhaité se mobiliser pour participer à ce grand mouvement en faveur de la liberté, du droit et de la solidarité. Il a été organisé :



Samedi 10 octobre : Étape rouennaise

Rassemblement devant le CRA de Oissel avec prises de paroles, suivi d'une marche en direction de Rouen Hôtel de Ville avec également prises de paroles.

Lundi 12 octobre : Participation à la Marche (Lille/Paris) à partir de Beauvais

Rencontres avec les marcheurs de Lille. 8 personnes sont parties d'Elbeuf pour rejoindre la marche à Beauvais avec le Collectif des sans-papiers du 59, et faire, pour certains 2 étapes, pour d'autres toutes les étapes jusqu'au 17 à Paris !

Samedi 17 octobre : Participation à la Manifestation nationale à Paris

Départ sur Paris par cars et en covoiturage. Plus nous serons nombreux à nous mobiliser, plus la voix que nous portons aura une chance d'être enfin entendue par ceux qui nous gouvernent, mais aussi par l'opinion publique. 🐾

Asti de Caen

A Caen, deux dates ont été proposées au sein de l'AL des États généraux des Migrations pour grossir les rangs de la marche des sans-papiers. Le 10 octobre, départs en covoiturage pour le CRA de Oissel, avec repas partagé et marche jusqu'à Rouen, ainsi que pour Alençon où feront étapes les marcheurs venus de Rennes. Le 17 octobre, un autre covoiturage a permis aux sans-papiers caennais et aux soutiens de rejoindre à Paris la grande manifestation d'arrivée. 🐾



Envisagée au départ avec un groupe de personnes sans-papiers proche du GASProm-Asti de Nantes la Marche des Solidarités a démarré de Rennes le 3 octobre avec de nouveaux visages.

En effet, aucun-e des initiateurs/initiatrices n'étaient disponibles au moment du départ : assignation à résidence, convocation à l'OFPPA, perte de place d'hébergement en squat, etc. ce qui en dit long sur la précarité des personnes sans-papiers.

Malgré cela une fois l'axe ouest constitué (Rennes, Angers, Nantes, Mayenne, CSP Montreuil, Droits Devant ...), le groupe s'est révélé soudé, solidaire et bienveillant. Chacun-e apportant une aide lorsque cela était nécessaire.

Les parcours des personnes concernées étaient très divers, leurs origines également : Africain-es du nord, de l'ouest, du centre et de l'est, Albanais-es, Afghan-es..., francophones ou non, femmes et hommes de tous âges, personnes de la rue, avec ou sans chiens,



DEVANT LA SOUS-PRÉFECTURE DE NOGENT-LE-ROUOTROU.

militant ou non dans une association (tel que CSP Montreuil, Droits Devant!, etc.)

Les soutiens tout aussi différents-venaient de squat, de la ZAD, d'association politique et/ou de solidarité... mais tou-ttes avaient comme point commun d'être en contact avec des personnes sans-papiers. Ils et elles ont assuré la cantine (La Grande Ourse), l'approvisionnement et la logistique (Emmaüs, Solidaires, GASProm, etc.) et la marche bien entendu.

Les grandes villes ayant répondu tardivement à l'appel, le parcours a été réorienté vers les campagnes. Il s'est révélé peu mobilisateur malgré des accueils très sympathiques : contacts peu nombreux axés principalement

GasProm Asti de Nantes

sur l'hébergement et le repas du soir, marche dans les campagnes sur des routes désertes...

Cependant les quelques passages dans les cités des quartiers populaires ont montré un potentiel de mobilisation. Les gens sortaient de chez eux, posaient des questions et exprimaient leur désir de nous rejoindre.

Un catalogue de slogans et de chants (très entêtants!) ont donné une dynamique et créé du lien et l'évènement lors des accueils et passages « on est 30, mais on dirait qu'on est 100 ».

Certes, l'actualité (couvre-feu et attentat) a contrarié notre arrivée à Paris. Cependant, la Marche des Solidarités n'a pas su créer de rapport de forces. La mobilisation et la visibilité étaient malheureusement très en dessous de ce qu'on pouvait espérer.

Mais une semaine après, malgré la fatigue et les rhumes généralisés (non covid!), la volonté et la dynamique reste intact, la lutte continue!

« So-so, solidarité avec les sans-papiers du monde entier! » 🐾

Aite et Asti Aix-Marseille EXTRAIT DU DISCOURS DE PHILIPPE CHOUARD

Camarades Marcheuses et Marcheurs de la Solidarité, les habitant·e·s du Pays d'Aix et du Pays d'Aigues – c'est-à-dire de toute la région qui va de Gardanne à Pertuis et d'Aix-en-Provence à Vitrolles – se sentent très honorés de vous accueillir à la fin de cette première étape du long parcours qui vous attend dans les semaines à venir.

Avec ces Provençaux, les nombreuses organisations ici représentées, qui militent pour l'entière égalité des droits de toutes les personnes installées sur le territoire français, vous souhaitent la bienvenue.

Ils vous souhaitent aussi beaucoup de courage pour converger ensuite avec les nombreux autres Marcheurs de la Solidarité qui, comme vous, se dirigent vers Paris et l'Élysée, venant de tous les coins de France, afin d'y conduire une formidable manifestation le 17 octobre prochain, avec pour mots d'ordre la régularisation des sans-papiers, la fermeture des centres de rétention administrative, un logement pour toutes et tous.

Honorés, oui, je le répète, nous les sommes tous, car l'initiative de cette marche et le choix du parcours c'est à vous les sans-papiers qu'on les doit. C'est vous qui avez décidé dès la fin du mois de mai de défiler, malgré les interdictions, dans Paris et d'autres grandes villes contre le racisme et les violences policières associées, c'est encore vous qui avez réitéré l'appel à manifester au mois de juin, en ciblant cette fois l'intolérable situation des sans-papiers, situation forcément aggravée par les contraintes et restrictions dues à la crise du Coronavirus.

Certes vous avez reçu des soutiens de la part des grandes organisations qui luttent depuis des décennies dans le même sens, mais, et j'insiste, vous avez été l'étincelle qui a déclenché, avec vos propres collectifs et vos propres coordinations, l'actuel mouvement en entraînant la sphère solidaire dans votre combat malgré toutes les difficultés du moment.

Vos revendications sont très claires et relèvent du pur bon sens.

👉 Pourquoi en effet laisser des personnes en dehors de la communauté citoyenne dès lors qu'elles ont décidé de vivre à nos côtés ? N'est-ce pas



MARCHE DANS LES RUES DE MARSEILLE LE 19 SEPTEMBRE 2020.

en parfaite contradiction avec la *Déclaration universelle des droits de l'Homme* qui précise que « les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » et « que toute personne a le droit de quitter tout pays et d'y revenir » ?

👉 Quelle justification y a-t-il par ailleurs à enfermer dans les CRA des gens, enfants compris, qui n'ont commis aucune infraction pénale ?

👉 Que peut bien gagner enfin notre société à laisser des familles, des jeunes mineurs ou tout autre de nos semblables à la rue ?

La France qui se targue d'être la patrie des Droits de l'Homme et qui n'hésite pas à donner des leçons à toute la planète doit immédiatement faire le constat que les lois spécifiques aux étrangers sont totalement inacceptables en matière de Droits de l'Homme et qu'il est urgent d'appliquer la loi commune à tous ceux qui sont sur notre territoire quels que soient leurs parcours et leurs motivations.

Je vais bien sûr vous laisser exprimer toutes les attentes que vous avez, et bien mieux que moi après tout ce que j'ai précisé sur la courageuse initiative qui vous revient, je voudrais simplement ajouter que votre combat est inséparable de tout ce que nous refusons et notamment, pour ce qui concerne l'actualité, les camps de concentration – je cite Madame Merkel – tels que le camp de Moria sur l'île de Lesbos, les refus d'accoster pour les navires qui se portent au secours des

embarcations de fortune en perdition sur la Méditerranée, les exactions de toutes sortes qui se produisent contre les migrant·e·s en Guyane et à Mayotte, etc., etc. 🐾



ACCUEIL DE LA MARCHE DES SANS-PAPIERS À AIX LE 19 SEPTEMBRE 2020.

Asti Les Ulis

Au vue du traitement scandaleux réservé aux sans-papiers et aux mineurs isolé·e·s étranger·e·s en Essonne (file d'attente toute la nuit devant la préfecture, tests osseux, impossibilité de prendre rendez-vous...) comme partout en France, un ensemble d'organisations ont appelé les Essonien·ne·s à venir accueillir les marcheurs et marcheuses lors d'un rassemblement fraternel à Évry le 14 octobre. 🐾

Les commissions de la Fasti

RETOUR SUR LES COMMISSIONS DES 19 ET 20 SEPTEMBRE

Après de long mois de confinement et les fermetures estivales, nombreuses et nombreux ont répondu présent·e·s aux Commissions des 19 et 20 septembre derniers. Une fois n'est pas coutume, celles-ci se sont tenues au sein d'une auberge de jeunesse située au cœur du 18^e arrondissement de Paris pour nous permettre d'avoir de plus grands espaces. Après un petit tour de présentation de chaque participant·e, nous sommes reparti·e·s en Commissions Accès aux droits, Femmes, Nord/Suds et Jeunesse.

Ce week-end de Commissions s'est poursuivi par un temps commun consacré à l'accueil au sein de notre Mouvement : Comment réussir à se renouveler ? Comment permettre à de nouveaux militant·e·s de trouver et prendre leur place ? Afin d'entamer la réflexion sur ces enjeux actés lors du précédent congrès de la FASTI, nous avons invité Alice Ackermann, membre du groupe Jeunes Militant·e·s et du bureau confédéral du Planning familial. C'est ainsi qu'elle a pu partager avec nous – de façon précise et concrète – l'expérience du Planning familial pour « attirer » et « garder » de nouveaux et jeunes militant·e·s.

Avant d'entamer toute démarche, le Planning familial a commencé par réfléchir aux objectifs recherchés (« Qu'est-ce que ça nous apporte ? » ; « Qu'est-ce que ça apporte à ces personnes ? ») et anticiper les éventuelles évolutions induites (changements d'orientation politique ? clivages générationnels ? changements dans l'organisation interne ?). La réflexion s'est aussi portée sur les espaces au sein desquels les jeunes étaient attendu·e·s et les actions à mettre en place en conséquence (quelles thématiques de formations ?). En interne, le Planning familial a également mené un travail sur les représentations des jeunes à travers une animation basée sur des dessins caricaturaux. Celle-ci a permis de créer du dialogue entre les générations, de travailler sur les représentations stéréotypées et de trouver des solutions aux craintes fondées. Après la réflexion, l'action ! Pour « attirer » des jeunes, le Planning familial a mis en place une série de mesures concrètes. La création de partenariats avec des structures de la jeunesse (maisons des lycéens, missions

locales, etc.) a été suivie par la mise en place de formations d'ambassadeur·ices. Ces dernier·e·s formeront par la suite d'autres jeunes, ce qui permet d'adapter les formations aux retours des jeunes eux/elles-mêmes. Le Planning familial a également financé un poste à temps plein pour animer le groupe « Jeunes militant·e·s » et recruté plusieurs jeunes en services civiques. C'est enfin le développement des réseaux sociaux qui a été mené, afin de donner de la visibilité et donner envie aux jeunes militant·e·s de rejoindre l'association.

Tout un programme a également été développé pour « garder » les jeunes militant·e·s. Il a donné lieu à la construction de binômes, la mise en place de parrainages/marrainages pour mieux accueillir les jeunes, l'organisation ou la participation à des événements orientés vers la jeunesse (université populaire, festival, fête de l'Huma,

etc.) permettant de renforcer les relations humaines et affectives. C'est enfin la question de la parole politique des jeunes qui a été travaillée, avec la nécessaire ouverture du Conseil d'administration aux jeunes militant·e·s et l'organisation de réunions des jeunes militant·e·s en non-mixité.

Suite à l'intervention d'Alice Ackermann, les militant·e·s des ASTI se sont retrouvés·e·s en petits groupes pour échanger et réfléchir aux ressources et freins actuels à l'enjeu d'attirer des jeunes militant·e·s dans les ASTI.

Le temps commun s'est poursuivi autour de la mobilisation actuelle pour la régularisation des personnes sans-papiers et notamment l'acte 3 de la Marche des solidarités. Un point d'étape sur le nouveau site internet de la FASTI a été partagé, ainsi que le calendrier des prochains événements fédéraux. 🐾

Commission Jeunesse **PROJECTION DU FILM « PLONGÉE DANS LE NOIR »**

Ce week-end s'est terminé par la projection du film de la Commission Jeunesse « Plongée dans le noir » au Barbès Comedy Club à Paris.

Cette projection, ouverte au public, a réuni une quarantaine de personnes. Elle a été suivie par un long temps d'échanges entre la salle et les jeunes réalisateur·rice·s sur leurs expériences de migration mais aussi sur leurs conditions de vie une fois arrivé·e·s en France.



Référendum en Kanaky – Nouvelle Calédonie

LES INDÉPENDANTISTES GAGNENT DU TERRAIN!

Prévu par les accords de Nouméa de 1998, le référendum du 4 octobre 2020 confirme une nette avancée du camp indépendantiste.

Avec 46,7% des voix exprimées, le « oui » progresse de 3 % par rapport au précédent référendum de 2018. Ce référendum a aussi été marqué par une forte participation des électeur-ric-e-s (85,7%) notamment chez les jeunes. Les résultats continuent d'être largement corrélés aux clivages politiques, géographiques et ethniques du territoire. Cependant, la quasi-totalité des communes a noté une progression du « oui », y compris dans les bastions pro-France de Nouméa et sa banlieue.

Le Sénat coutumier – disposant d'une courte majorité indépendantiste – va pouvoir demander la tenue du troisième et dernier référendum pour 2022. Avec moins de 10 000 voix d'écart entre le « oui » et le « non », tous les espoirs sont donc permis. Ces espoirs se conjuguent notamment avec la montée d'un sentiment écologique lié aux désastres perpétrés par la colonisation et la prédation des ressources naturelles (nickel, richesses sous-marines).

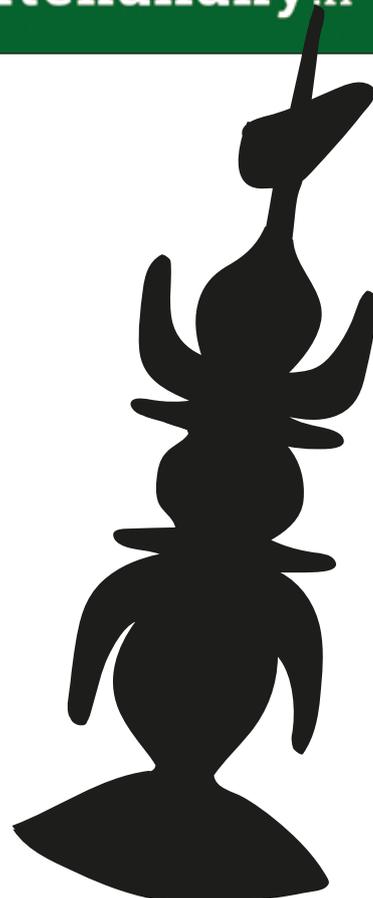
Placée sous domination française depuis plus de 150 ans, la Kanaky-Nouvelle Calédonie est toujours aujourd'hui – et sans aucun doute – une colonie française. Elle en revêt d'ailleurs toutes les caractéristiques : persistance du Franc Pacifique (monnaie coloniale), politique économique tournée vers les intérêts français (exploitation des ressources naturelles, priorité donnée à l'exportation au détriment de l'autosuffisance),



présence militaire française, multiples inégalités sociales et discriminations à l'égard des Kanaks (en termes d'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, de répartition pénitentiaire, de ségrégation territoriale et sociale etc.).

En adéquation avec son positionnement anticolonialiste, la FASTI soutient les luttes pour l'indépendance de la Kanaky - Nouvelle Calédonie. Ce soutien passe notamment par la visibilité et la dénonciation – depuis la métropole – du processus colonial toujours à l'œuvre et par la réaffirmation du droit à l'autodétermination des peuples. Ce soutien, nous continuerons à le manifester en vue du référendum de 2022 – y compris avec nos partenaires du collectif Solidarité Kanaky. Nous continuerons également à le manifester après 2022 quels que soient les résultats et serons vigilant-e-s au plein et pacifique respect de la volonté d'indépendance en cas de victoire du « oui ». 🐾

La Commission Nord/Suds



Campagne **LE CESEDA EST DOUBLEMENT DISCRIMINATOIRE EN OUTRE-MER**

Extrait de l'argumentaire de campagne pour l'abrogation du CESEDA.

Le Code des personnes étrangères (CESEDA) s'applique en métropole, ainsi que dans 8 territoires d'Outre-mer : les 5 départements d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane française, Mayotte) et les 3 collectivités d'Outre-mer d'Amérique (Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Miquelon et Saint-Martin¹). Cependant, le pouvoir législatif inscrit régulièrement dans ce Code des dispositions spécifiques à ces territoires². Ces dérogations ont été intégrées dans les différents livres du CESEDA dans les parties législatives et réglementaires.

Elles ont des effets très concrets sur les personnes étrangères. Par exemple, contrairement aux demandeur-euse-s d'asile vivant en métropole, les demandeur-euse-s d'asile vivant à Mayotte sont privé-e-s des deux conditions matérielles d'accueil : il n'y a ni centre d'accueil ni allocation financière. À Mayotte toujours, la plupart des titres de séjour cantonnent leurs bénéficiaires au territoire mahorais (impossibilité de se déplacer sur le reste du territoire français) et l'octroi de plusieurs d'entre eux³ est soumis à des conditions supplémentaires (qui n'existent pas dans le reste de la France).

Autre exemple, en Guyane, en Guadeloupe, à Mayotte, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, les seules voies de recours contre une mesure d'éloignement sont des référés, difficiles à déposer pour une majorité de personnes. Dernièrement, la Guyane a fait l'objet d'une expérimentation de l'accélération des procédures d'asile qui contraint par exemple les personnes à déposer leur demande d'asile dans un délai de 7 jours (au lieu de 21 jours en métropole)⁴. Les territoires d'Outre-mer sont ainsi utilisés comme laboratoires d'expérimentation de mesures régressives, ensuite étendues au territoire national pour certaines d'entre elles.

Les personnes étrangères qui habitent en Outre-mer subissent donc une double discrimination légale : l'une liée à leur statut d'étranger-e, l'autre liée à leur lieu de résidence. Cette discrimination est aussi organisée par les Codes de droit commun : ceux relatifs à la nationalité (Code civil) ou à la protection sociale (Code de la sécurité sociale, Code de l'action sociale et des



familles, Codes de santé publique). Tout autant que les discours stigmatisant des responsables politiques ou l'attitude des forces de l'ordre à l'égard des personnes étrangères, cette double discrimination légale crée un contexte propice à la multiplication des violences racistes telles qu'elles se manifestent à Mayotte et en Guyane depuis plusieurs années (occupation prolongée de l'entrée de la préfecture de Mayotte, décasages, évacuations « citoyennes » de squats, etc.)

L'abrogation du CESEDA et des autres dispositions d'exception pour l'Outre-mer permettrait de remettre l'égalité au cœur du projet de société : l'égalité entre les personnes (françaises ou étrangères), l'égalité entre les territoires. L'égalité a d'ailleurs été le mot d'ordre des mouvements sociaux d'ampleur qui ont traversé ces départements et régions françaises ces dernières années. 🐾

- 1 – Dans les autres territoires d'Outre-mer, ce sont des textes spécifiques (ordonnances et décrets d'application).
- 2 – À l'exception de la Réunion.
- 3 – La carte de séjour « vie privée et familiale » pour les jeunes majeurs, la carte de résident en tant que conjoint-e de français ou parent d'enfant français.
- 4 – Décret du 23 mai 2018 portant expérimentation de certaines mesures d'exception en Guyane.

LES NOUVEAUTÉS DE LA CAMPAGNE

Une synthèse de l'argumentaire de la campagne a été finalisée par le groupe de travail. Tout est résumé en 4 pages ! N'hésitez pas à en commander des exemplaires auprès de la Fédération. Par ailleurs, le groupe prépare une journée publique « Abrogeons le CESEDA ! Concrétisons la liberté de circulation et d'installation » sous forme de deux tables rondes et avec de nombreux partenaires le samedi 19 décembre à Paris (pendant les prochaines Commissions de la Fasti). Plus d'infos à venir...

